ACADÉMIE HUMANITAIRE · HUMANITAIRES JOBS

Mini MBA IA et action humanitaire : travailler avec Claude et Gemini

Support de cours · Semaine 12 : Déployer l'IA dans une organisation humanitaire : politique, gouvernance, formation et projet final

Programme de 3 mois exactement (12 semaines, 144 heures) pour utiliser les assistants d'IA Claude (Anthropic) et Gemini (Google) dans le travail humanitaire, de façon utile, sûre et responsable : fonctionnement et limites, formulation des demandes, protection des données, éthique et principes humanitaires, rapports, propositions, analyse de données et MEAL, traduction et communication avec les communautés, recherche et vérification des sources, désinformation et sécurité, productivité et automatisations, politique d'usage et déploiement dans une organisation. Exercices corrigés, trois examens mensuels avec études de cas, et un diplôme vérifiable de l'Académie Humanitaire. Programme indépendant, sans partenariat avec Anthropic ni avec Google.

https://humanitairejobs.org/fr/academie/mini-mba-ia-claude-gemini/semaine-12/

Document gratuit de l'Académie Humanitaire. Il peut être imprimé et partagé librement à des fins de formation, sans modification.

Semaine 12 : Déployer l'IA dans une organisation humanitaire : politique, gouvernance, formation et projet final

Objectifs

- Rédiger une politique d'usage de l'IA claire, adaptée à une ONG nationale ou internationale.
- Organiser la gouvernance, le choix des outils, la formation et la mesure des résultats d'un déploiement.
- Présenter un plan d'adoption complet, chiffré et défendable devant une direction.

Pourquoi une politique d'usage

Dans beaucoup d'organisations, le personnel utilise déjà l'IA, souvent avec des comptes personnels et sans règles : c'est ce qu'on appelle l'**usage fantôme** (*shadow AI*). Interdire totalement est rarement efficace : l'usage continue, en cachette. Ignorer est dangereux : des données sensibles partent chez des fournisseurs sans contrat.

Une **politique d'usage de l'IA** courte et claire permet de sécuriser et d'encourager les bons usages. Elle s'articule avec les politiques existantes : protection des données, sécurité informatique, communication, sauvegarde (safeguarding), lutte contre la fraude, ressources humaines.

> Une bonne politique tient en deux à quatre pages, est traduite dans les langues de travail et s'accompagne d'une formation. Une politique de trente pages que personne ne lit ne protège personne.

Le contenu d'une politique d'usage

- **Objet et champ** : à qui elle s'applique (personnel, consultants, volontaires, et attentes envers les partenaires).
- **Outils autorisés** : liste des outils et des offres validés (par exemple une offre professionnelle de Claude ou de Gemini), et règle pour les autres.
- **Classification des données** : ce qui est autorisé avec quel outil (publique, interne, confidentielle, sensible), avec des exemples concrets du secteur.
- **Usages interdits** : décisions sur des personnes, données de protection et de sécurité, contenus trompeurs, images générées présentées comme réelles.
- **Responsabilité et vérification** : l'auteur humain reste responsable ; vérification obligatoire des faits.
- **Transparence** : quand déclarer l'usage de l'IA (bailleurs, publications, évaluations).
- **Incidents** : que faire en cas de fuite de données ou d'erreur grave, qui prévenir.

- **Formation et accompagnement**.
- **Révision** : au moins une fois par an, vu la vitesse d'évolution.

La gouvernance et le choix des outils

Une gouvernance légère mais réelle :

- un **responsable** désigné à la direction ;
- un **petit groupe** réunissant protection des données, informatique, programmes, MEAL, communication, et des représentants du terrain et du personnel national ;
- un **registre des usages** : quel outil, pour quoi, quelles données, quel responsable, quels risques ;
- une **analyse d'impact** sur la protection des données pour tout usage touchant des données personnelles.

Pour le choix des outils, une grille d'achat : conditions de traitement des données (lieu, conservation, entraînement, sous-traitants), sécurité (authentification unique, journaux, administration), qualité testée sur des tâches réelles et dans les langues de travail, accessibilité sur le terrain (connexion faible, téléphone), coût total, remises pour organisations à but non lucratif, disponibilité dans les pays d'intervention, possibilité de changer de fournisseur.

Les achats suivent les procédures habituelles de l'organisation et, le cas échéant, celles des bailleurs.

Former et accompagner

L'outil ne suffit pas : la valeur vient des compétences. Un plan de formation réaliste :

- **Module de base obligatoire** (2 à 3 heures) pour tous les utilisateurs : fonctionnement, limites, données, vérification, politique.
- **Ateliers par métier** : programmes, MEAL, finance, logistique, RH, communication, avec des cas réels.
- **Référents** dans chaque bureau ou département, qui aident leurs collègues et font remonter les besoins.
- **Bibliothèque de demandes** et exemples partagés.
- **Inclusion** : formation dans les langues de travail, adaptée aux connexions faibles, ouverte au personnel national et, si possible, aux partenaires locaux.

Prévoyez aussi l'accompagnement des inquiétudes : peur de perdre son emploi, peur de mal faire. Le message de la direction doit être clair : l'IA doit libérer du temps pour le travail à valeur humaine, et l'organisation forme son personnel plutôt que de le remplacer sans discussion.

Mesurer les résultats et les coûts

Un déploiement se pilote avec des indicateurs simples :

- **Adoption** : part des personnes formées et utilisatrices actives.
- **Temps gagné** sur des tâches suivies (estimé par enquête et par mesures ponctuelles), net du temps de vérification.
- **Qualité** : erreurs détectées, retours des relecteurs et des bailleurs.
- **Incidents** : fuites de données, erreurs publiées, usages interdits signalés.
- **Coût** : abonnements, formation, temps de gestion.

Calcul type. 40 licences professionnelles à 25 USD par mois coûtent 40 × 25 × 12 = 12 000 USD par an. Si chaque utilisateur gagne en moyenne 2 heures nettes par semaine sur 44 semaines, cela représente 40 × 2 × 44 = 3 520 heures. À un coût horaire moyen de 15 USD, la valeur du temps libéré est d'environ 52 800 USD. Ce calcul est une estimation : il suppose que le temps gagné est réellement réinvesti, et il doit être confronté aux mesures réelles après six mois. Les prix varient selon le fournisseur, l'offre et les remises : vérifiez-les.

Le projet final : votre plan d'adoption

Pour clore le programme, préparez (pour vous-même ou votre organisation) un **plan d'adoption de l'IA** de 4 à 6 pages :

- **1. Situation** : usages actuels, besoins, risques, niveau de maturité.
- **2. Cas d'usage prioritaires** : 3 à 5, choisis selon la valeur et le risque (commencer par valeur élevée et risque faible).
- **3. Outils et offres** retenus, avec la justification données, qualité et coût.
- **4. Politique d'usage** : les grandes règles.
- **5. Gouvernance** : responsables, registre, analyses d'impact.
- **6. Formation** et accompagnement.
- **7. Budget** et indicateurs.
- **8. Calendrier** : phase pilote de 3 mois, évaluation, extension.
- **9. Risques** et mesures d'atténuation.

L'examen du diplôme évalue ces compétences à travers des questions et une étude de cas. Le plan lui-même n'est pas noté par l'Académie : c'est un outil pour votre travail.

Exercice d'application : prioriser les cas d'usage

Situation. Une ONG de 120 personnes envisage six cas d'usage, notés de 1 à 5 en valeur (temps gagné, qualité) et en risque (données, conséquences d'une erreur) : A) synthèse des comptes rendus de réunions internes : valeur 4, risque 2 ; B) premier jet des rapports bailleurs à partir des tableaux de suivi : valeur 5, risque 3 ; C) tri automatique des plaintes de la ligne d'assistance : valeur 4, risque 5 ; D) traduction des procédures internes : valeur 3, risque 2 ; E) présélection automatique des candidatures : valeur 4, risque 5 ; F) aide aux formules de tableur pour la finance : valeur 3, risque 1.

Travail demandé. Classez les cas d'usage pour une phase pilote de 3 mois, en calculant le rapport valeur / risque, et justifiez les exclusions.

Corrigé. Rapports valeur / risque : F 3,0 ; A 2,0 ; B 1,67 ; D 1,5 ; C 0,8 ; E 0,8. Phase pilote : F, A, D (risque faible) et B (forte valeur, risque moyen maîtrisable par la vérification systématique des chiffres). Exclus : C, car les plaintes peuvent contenir des allégations d'abus ou de fraude qui exigent un circuit humain confidentiel, et un mauvais tri pourrait retarder une plainte grave ; E, car c'est une décision sur des personnes, avec risque de discrimination et obligations juridiques renforcées dans certains pays. Ces deux cas peuvent être réexaminés plus tard sous une autre forme (par exemple aide à rédiger des grilles, sans décision automatique).

À retenir

- Ni interdiction totale ni laisser-faire : une politique d'usage courte, claire, traduite et accompagnée de formation.
- La politique précise outils autorisés, classification des données, usages interdits, responsabilité, transparence et incidents.
- Gouvernance légère : responsable, groupe pluridisciplinaire avec le terrain, registre des usages, analyses d'impact.
- Former tout le monde, y compris le personnel national et les partenaires ; mesurer adoption, temps net, qualité, incidents et coût.
- Commencer par les cas d'usage à forte valeur et faible risque ; exclure les décisions sur les personnes.

Quiz

1. L'« usage fantôme » de l'IA désigne :
 A. L'usage d'outils non validés, souvent avec des comptes personnels
 B. Une fonction cachée de Gemini
 C. Un mode incognito
 D. L'usage la nuit

2. Une bonne politique d'usage de l'IA :
 A. Fait au moins 30 pages
 B. Interdit tout usage
 C. Est courte, claire, traduite et accompagnée de formation
 D. N'est jamais révisée

3. 40 licences à 25 USD par mois coûtent par an :
 A. 1 000 USD
 B. 12 000 USD
 C. 4 800 USD
 D. 25 000 USD

4. Pour une phase pilote, on commence par les cas d'usage :
 A. À risque élevé
 B. Les plus coûteux
 C. Qui décident sur des personnes
 D. À forte valeur et faible risque

5. La présélection automatique de candidatures par une IA est :
 A. Un bon premier cas d'usage
 B. À exclure : décision sur des personnes, risque de discrimination
 C. Sans risque
 D. Obligatoire

Corrigé du quiz : 1. A · 2. C · 3. B · 4. D · 5. B